



Charte intérieure de Beauregard

- Le manoir de Beauregard est une propriété de famille, louée pour des rassemblements familiaux ou amicaux.
- **Heure d'arrivée weekend** : Entre 18 et 20H maximum le vendredi, à convenir par téléphone 48h à l'avance. Si vous avez un problème, merci de nous le signaler. L'heure de départ le dimanche : 17h, sauf exception.
- **Merci de ne pas dépasser le nombre de personnes mentionné sur le contrat.**
- **Musique** : Située dans la campagne, le bruit se propage vite. Pour cela, en extérieur, musique d'ambiance. **Après 22 heures, musique exclusivement en intérieur, portes fermées, niveau de basses faible.**
- **Ménage final** : Merci de ranger-remettre à leur place les meubles intérieurs et extérieurs. Cuisine : vaisselle propre rangée, frigo, four, micro-ondes corrects.
- **Draps / literie** : Merci de prévoir vos draps et taies si vous ne prenez pas l'option linge de lit. En cas de salissures dues au couchage à même les alaises ou couvertures, un forfait drap sera compté et/ou blanchisserie.

Signature de l'hôte